

LANGUES ET ENSEIGNEMENT

enseignement des langues et cultures africaines

Kiswishi, Novembre 1976

Dans son discours d'ouverture, V.Y. Mudimbe, Secrétaire général du Ciaf, a rappelé les réunions précédentes pour marquer clairement la tradition dans laquelle allait s'inscrire la nouvelle rencontre de Kiswishi :

- 1960, à Paris : la 11^e session de l'Unesco et la Conférence générale de l'Unesco, au cours de laquelle on a adopté la convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement ;

- 1968, à Nairobi : la conférence sur l'Éducation et la Formation Scientifique et Technique dans leurs rapports avec le développement en Afrique, Unesco-Oua ;

- En 1972 : la 17^e session de l'Unesco : adoption du Plan Décennal pour l'étude de la tradition orale et l'enseignement des langues en Afrique ;

- En 1975 à Accra : la conférence intergouvernementale sur les Politiques Culturelles en Afrique, Unesco-Oua ;

- En 1976 à Lagos : la conférence des ministres de l'Éducation des États membres de l'Afrique Unesco-Oua-Cea.

Depuis 1973 se sont tenues d'autres réunions plus spécialisées. Mentionnons-en quelques-unes : à Paris en 1973, une rencontre sur la formation des personnels en éducation ; à Dakar, en 1974, une réunion sur la réforme de programmes de l'enseignement primaire ; également à Paris en 1975, une rencontre sur la diversification des méthodes et techniques d'enseignement de la langue seconde ; à Lomé en 1975, le séminaire sur la qualité du processus éducatif.

A cette gamme de rencontre, il convient d'ajouter le séminaire international sur les Langues et l'Éducation en Afrique qui s'est tenu en décembre 1976 à Kinshasa ; séminaire organisé conjointement par le Congrès international des Études africaines (Ciaf), l'International African Institute (Iai) et l'Université nationale du Zaïre (Unaza) (1).

C'est en vue de préparer la participation africaine à cette rencontre, que le Centre international de sémiologie (Cis), programme zaïrois du Ciaf, avait organisé un précolloque sur : « l'Enseignement des langues et de la culture africaines » du 4 au 6 novembre 1976 à Kiswishi.

Les travaux du colloque se sont déroulés en deux commissions. La **première commission** a étudié les problèmes de pédagogie et d'enseignement des langues africaines : en quoi consiste une éducation africaine ? Comment enseigner les langues africaines ? Comment concevoir les rapports entre langues africaines et langues étrangères ? Etc. La **deuxième commission** a, quant à elle, étudié les normes de la pédagogie et de l'enseignement de la culture africaines ; quel est le contenu de la culture africaine ? Comment l'enseigner et l'intégrer au programme d'un enseignement moderne ?

Enfin, en séance plénière, on a discuté des expériences et des réalisations des Centres africains de linguistique théorique et appliquée.

Les Centres suivants étaient représentés au colloque :

- L'Institut fondamental d'Afrique noire (Ifan) du Sénégal.
- Le Service de liaison des activités culturelles (Slac) du Cameroun.

Pour le Zaïre :

- Le Bureau africain des Sciences de l'éducation (Base).
- Le Centre d'études des Littératures africaines (Cela).
- Le Centre de linguistique théorique et appliquée (Celta).
- Le Centre des langues vivantes et le Club Muntu attachés à la Faculté des Lettres du campus de Lubumbashi.

Le Centre international de Sémiologie assurait le secrétariat du colloque.

(1) Cf. plus loin, p. 9.

propositions

Les participants au colloque sur l'Enseignement des langues et de la culture africaines, soucieux de valoriser et de promouvoir les langues africaines comme véhicule de la culture et comme moyen de communication privilégié dans les systèmes d'enseignement, se sont entendus sur les propositions suivantes :

● **Concevoir des nouveaux systèmes éducatifs** en fonction des besoins, des intérêts et des aspirations des sociétés africaines, et en rapport avec les moyens dont ces pays peuvent disposer.

La nécessité d'un tel changement s'impose de plus en plus, en fonction des blocages et des rigidités qui caractérisent le système actuel et qui freinent toute créativité dans divers domaines de l'enseignement.

L'objectif final serait de repenser le changement total des structures, et de proposer des modèles en accord avec les exigences du développement, les systèmes en place ayant été conçus pour des objectifs exigés par la colonisation et donc généralement en désaccord avec la situation actuelle de l'Afrique.

● Pour atteindre un tel objectif, des étapes intermédiaires sont indispensables. Notamment la **planification de l'enseignement des langues africaines**, selon le processus suivant :

En vue d'introduire rapidement l'enseignement des langues africaines dans les structures d'éducation et compte tenu des situations ou des options linguistiques actuelles dans les divers pays d'Afrique qui ont pour langues officielles le français et/ou l'anglais, il semble parfaitement réaliste de faire les propositions suivantes aux instances nationales responsables et aux instances internationales spécialisées dans les problèmes d'Éducation.

● Création de centres de recherches

Dans tous les États, création et développement de centres de recherche ayant pour mission la description des langues africaines. Le ou les programmes de recherche donneront priorité aux langues susceptibles d'être enseignées rapidement. Les centres de recherche ainsi créés seront placés sous

la tutelle de l'autorité nationale mais devraient, tout au moins dans un premier temps, être largement épaulés financièrement et techniquement par les organismes internationaux œuvrant pour la recherche et le développement. Cette aide inclut la formation de chercheurs.

● Enseignement supérieur

■ Dans les États où l'enseignement des langues africaines en est encore au degré zéro, il est indispensable d'envisager, dans les plus brefs délais, son introduction dans les établissements d'enseignement supérieur (facultés des Lettres, Instituts supérieurs pédagogiques, Écoles normales supérieures, etc.). On donnera la priorité aux langues nationales, mais on n'écartera pas la possibilité d'enseigner d'autres grandes langues africaines.

■ L'enseignement d'une ou de plusieurs langues nationales (maternelles ou non maternelles) sera sanctionné par des examens afin :

- d'encourager les étudiants africains à se spécialiser dans les fondements de leur culture (langues et littératures) ;
- d'abolir une situation injuste qui tend à maintenir les langues africaines dans une condition mineure de parents pauvres.

Ainsi les jeunes diplômés universitaires africanistes serviront d'embryon à un corps d'enseignants avec lesquels on pourra envisager ensuite – et ce de façon très objective – la mise en place d'un enseignement des langues nationales dans les cycles du second degré.

● Enseignement du second degré

Deux options peuvent être dégagées à ce niveau :

Première option : L'enseignement des langues africaines n'est introduit qu'à partir du second cycle du second degré, soit, en général, en quatrième année d'études secondaires. C'est apparemment l'option la plus réaliste pour les pays qui n'ont que peu d'expérience encore dans ce domaine et ne disposent que d'un petit volant d'enseignants.

Deuxième option : L'enseignement des langues africaines est introduit dès la première année du premier cycle du

second degré. Cette option répond plus aux possibilités des pays qui ont déjà un éventail d'enseignants important, enseignants initiés notamment à la pédagogie des langues vivantes dans les classes de démarrage.

● Enseignement primaire

Pour l'introduction de l'enseignement des langues africaines dans le cycle primaire on peut également proposer deux options :

Première option : L'enseignement des langues africaines se fait à partir de la troisième année primaire. Dans ce cas, la langue africaine choisie demeure une matière d'enseignement. Cette option est une attitude « prudente » mais devient une situation « avancée » par rapport à la deuxième option choisie pour l'enseignement au second degré.

Deuxième option : L'enseignement des langues africaines se fait à partir de la première année primaire. Cette deuxième option recouvre deux autres sous-options fondamentales :

■ La langue africaine est enseignée comme matière, la langue étrangère officielle restant langue interdisciplinaire. Cette sous-option peut répondre aux difficultés des pays multilingues dépourvus de langues nationales véhiculaires et d'intercommunication.

■ La langue africaine est enseignée et utilisée comme langue de scolarisation. Cette sous-option répond aux possibilités des pays multilingues possédant une ou plusieurs langues véhiculaires infra-régionales, voire interrégionales, ayant statut de langues nationales.

Mais cette deuxième sous-option implique qu'on décide s'il y aura continuité ou discontinuité de l'enseignement en langue nationale.

Cas de la discontinuité

L'enseignement de l'ensemble des disciplines dans une langue nationale est relayé avant la fin du primaire (deux dernières années) ou au début du secondaire par la langue étrangère officielle.

Cette direction relève d'une décision politique – volonté de conserver la langue officielle étrangère comme dominante – ou correspond à une position d'attente, avant la mise en place d'une infrastructure d'enseignement (enseignants et matériel d'enseignement)

suffisamment solide pour répondre à tous les besoins du nouveau système.

Cas de la continuité

La langue africaine sert à l'enseignement de toutes les disciplines au cycle primaire.

A ce stade de promotion de la langue on peut objectivement envisager son rôle interdisciplinaire au niveau secondaire, voire supérieur, comme c'est le cas en Tanzanie (une langue nationale) ou, pour changer de continent, en Yougoslavie (quatre langues nationales).

ront accompagnés de nombreuses publications en langues africaines, publications assurées par les gouvernements africains.

■ Une plus grande collaboration est nécessaire entre les chercheurs africains des différents Centres africanistes et de linguistique africaine. On pourrait concevoir des moyens permanents de liaison au moyen de bulletins et d'échange des revues traitant des problèmes spécifiques aux langues et à la culture africaines.

■ Il faudrait intensifier des recherches portant sur les grammaires des langues africaines et sur les méthodologies d'enseignement. Dans ce sens, une plus grande responsabilité scientifique doit revenir aux chercheurs africains eux-mêmes lors des grandes rencontres internationales. Il faut, d'une part, multiplier des rencontres inter-africaines du genre du colloque de Lubumbashi. Et, d'autre part, associer plus intimement les chercheurs africains à toutes les rencontres organisées par les organismes internationaux, surtout sur les thèmes portant sur les langues et la culture africaines.

En effet, la responsabilité scientifique du chercheur africain devra être totale pour les problèmes concernant le développement, la diffusion, la promotion des langues et de la culture africaines, ainsi que les recherches stylistiques et sémiologiques sur les littératures écrites, afin d'assurer l'efficacité, la rentabilité et l'adéquation de ces recherches aux réalités africaines.

■ Il faudrait également intensifier et renforcer les recherches entreprises sur les peuples de l'Afrique. Des enquêtes seront menées au niveau des grands Centres de recherche et des facultés universitaires, en vue d'atteindre cet objectif avec un maximum de garanties scientifiques.

■ D'autres recherches pourront être entreprises directement par les chercheurs africains eux-mêmes dans les différents domaines de la technologie et des sciences humaines : la médecine (pharmacopée), botanique, la chimie, la physique, etc.

Des projets ponctuels proposés par les chercheurs africains devront rencontrer auprès des grands organismes internationaux d'éducation et de financement un accueil plus compréhensif et plus efficace.

pédagogie des langues

Dans le domaine de la pédagogie des langues les participants proposent en outre ce qui suit :

■ une description préalable des langues africaines, indispensable pour une compréhension favorable à leur enseignement ;

■ une adaptation pédagogique de ces langues. Et cette adaptation devra comprendre :

– l'établissement et l'uniformisation de l'orthographe en ce qui concerne les langues africaines,

– l'élaboration des grammaires pratiques susceptibles de faire comprendre aux élèves les structures fondamentales des langues africaines. Ces grammaires seront élaborées dans un premier temps en langues de diffusion (même si celles-ci sont étrangères) et en deuxième temps en langues africaines.

La commission chargée de ce thème souhaite en outre que la promotion des langues nationales s'étende au domaine du livre non scolaire, en permettant à ces langues, par le jeu d'un fonds d'aide à l'édition, d'accéder à la production d'ouvrages de bonne qualité technique et d'un prix modique.

Enseignement de la culture africaine

En ce qui concerne l'enseignement de la culture africaine, les participants souhaitent ce qui suit :

■ La littérature négro-africaine ne devra plus être présentée seulement sous le rapport de la race et de la revendication politique des premiers moments, mais en fonction des besoins actuels de l'Afrique et des thèmes nouveaux abordés par les jeunes auteurs.

■ Des recherches nouvelles et continues sont à entreprendre sur les peuples africains à travers des monographies historiques, anthropologiques, sociologiques, littéraires de plus en plus actualisées.

■ Une grande variété des mass media (radio, presse, cinéma) devra diffuser les véritables valeurs de la culture africaine, et non se complaire dans le folklore et l'esthétisme.

■ La littérature orale, en particulier, les contes, les proverbes, les fables... devront être recueillis et transcrits.

■ Un assouplissement de la tendance au monolinguisme dans l'emploi de certains moyens de diffusion devrait être permis par les gouvernements africains en vue d'une meilleure vulgarisation de ces cultures.

■ Diffusion de l'enseignement des arts (plastiques et rythmiques, musique, danse...) et des sciences humaines (histoire, lettres...) devraient être davantage diffusées dans les institutions scolaires de manière à concrétiser le modèle culturel propre à la personnalité africaine.

Ces propositions sont soumises au Centre international de Sémiologie, pour susciter l'intérêt des organismes nationaux et internationaux et des pouvoirs gouvernementaux lors des assises du colloque de Kinshasa sur le thème de « Langages et Éducation en Afrique ».

recherche et échanges

■ Des concours littéraires en langues africaines sur les thèmes de la vie africaine actuelle devront être patronnés par les gouvernements africains. Ils se-

Samba Mulangu,

Assistante au Centre international de Sémiologie de l'Université nationale du Zaïre, LUBUMBASHI

colloque international des études créoles

Nice, Novembre 1976

Du 14 au 18 novembre 1976 s'est tenu au Centre universitaire méditerranéen de Nice, sous l'égide de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (Aupelf) et avec le concours de l'Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles (Ideric) de l'Université de Nice, un colloque international consacré aux études menées sur les parlers créoles à base lexicale française. Ce colloque a réuni plus de 80 chercheurs ressortissants de 18 pays et a permis que soient pour la première fois rassemblés la quasi-totalité des linguistes spécialisés et défini un programme coopératif d'information, de documentation et de recherche. (Les créoles à base lexicale française sont ainsi désignés pour éviter l'expression créole français qui pourrait paraître préjuger de l'appartenance génétique de ces langues en les assimilant trop étroitement à de purs et simples dialectes français.)

Ces parlers sont en usage dans deux aires géographiques principales :

- la zone américaine : Louisiane, Antilles, Guyane ;
- la zone de l'océan Indien : Ile Maurice et Ile Rodrigues (formant un seul État), la Réunion, l'archipel des Seychelles.

Le chiffre total des créolophones est actuellement sans doute un peu inférieur à 8 millions. Il convient d'ailleurs d'ajouter à ces créoles qu'on pourrait qualifier d'« historiques » puisqu'ils sont nés de l'expansion coloniale française des XVII^e et XVIII^e siècles d'autres créoles plus récents, parfois même en voie de formation, qu'on peut trouver en particulier dans certaines zones de l'Afrique francophone.

Quoique l'étude de ces langues ait commencé il y a plus d'un siècle, c'est dans les vingt-cinq dernières années, et tout particulièrement dans la dernière décennie, qu'a considérablement crû l'intérêt pour ces recherches lorsqu'on a constaté qu'outre l'importance qu'elles avaient bien entendu pour la connaissance propre de cha-

cune de ces langues, elles offraient en même temps un champ d'investigation privilégiée pour la linguistique française et surtout pour la linguistique générale, par les possibilités exceptionnelles d'observation du changement et du contact linguistiques qu'elles présentaient. Le Congrès international des Linguistes tenu à Honolulu en janvier 1975 a d'ailleurs consacré aux créoles la totalité de ses travaux et il n'est plus désormais de réunion de linguistes qui ne leur accorde une place.

L'Aupelf a tout naturellement été amenée à faciliter le développement de telles recherches. En effet, ces parlers résultent à la fois de formes originales d'évolution du français au contact d'autres langues et par ailleurs constituent une résultante de la convergence des cultures française, africaine et orientales.

Le colloque de Nice dont la réunion avait été précédée par la mise en place d'un comité provisoire a donc été marqué au niveau des **orientations majeures** par plusieurs intentions :

- réunir tous les spécialistes du monde travaillant sur les créoles à base lexicale française (et non pas seulement des Français ou des représentants de ces pays créolophones. Ainsi plusieurs linguistes d'Allemagne fédérale, des États-Unis, de Nouvelle-Zélande, etc., ont participé à ce colloque) ;
- constituer un comité permanent chargé de coordonner les recherches, de faciliter les rapports entre les chercheurs, la circulation de l'information et de la documentation, de permettre la publication en français et la diffusion des travaux de ces créolistes ;
- donner à ces recherches un caractère pluridisciplinaire en associant aux travaux du colloque des chercheurs d'autres sciences humaines ou des sciences sociales (psychologie, ethnologie, anthropologie) (1).

Au cours de débats souvent passionnés et d'une haute qualité scientifique, **trois thèmes centraux** se sont dégagés :

- définition et délimitation des créoles aussi bien dans leur forme que dans leur emploi ;
- relation du créolophone à son instrument de communication ;
- modes et conditions d'un aménagement et d'un emploi du créole à des fins de formation.

D'autres **activités complémentaires** se sont également déroulées dans le cadre de cette rencontre :

- Présentation de films : le premier, « **Map palé net** » est le premier court métrage haïtien en créole, réalisé en septembre 1976 par Raphaël Stines et présenté en première projection européenne ; le second « **Nesesite li ak ekri pou devlopman** » illustre l'expérience d'alphabétisation en créole actuellement menée à Côtes-de-Fer dans le sud d'Haïti.

Par ailleurs, ont été présentées et discutées à cette occasion les premières réalisations mises en œuvre par le Comité provisoire des créolistes qui avait, au sein de l'Aupelf, préparé ce colloque :

- Inventaire général des créolistes : cet inventaire va permettre le recensement de tous les chercheurs travaillant dans le monde entier sur les créoles à base lexicale française mais fournira, en outre, pour chacun d'entre eux tous les renseignements utiles (adresse, université ou organisme scientifique de rattachement, travaux publiés, domaines particuliers de recherche, etc.) ;

(1) Le programme des séances permet de juger à la fois de l'orientation scientifique des travaux et de la qualité des interventions :

● Phonologie. Président : M. Manessy. Rapporteurs : A. Valdman et R. Papen.

● Morphosyntaxe. Président : L. Bouquiaux. Rapporteurs : Ch. Corne, J. Bernabé et A. Ben-tolila.

● Lexique. Président : G. Lefèvre. Rapporteurs : Pradel, Pompilus, R. Chaudenson.

● Sciences sociales. Président : M. Alleyne. Rapporteurs : A. Tabouret, Keller, J. Benoît.

● Alphabétisation. Président : M. Fleishmann. Rapporteurs : R. Désir, G. Hazaël, Massieux.

● Complément à la bibliographie des créoles récemment publiée (*A Bibliography of Pidgin and Creole Languages*, par J. Reinecke, M. Tsuzaki, D. De Camp; Ian Hancock et R. Wood) par le recensement des travaux récents (postérieurs à 1970).

Au terme de ce colloque s'est constitué un **Comité international des études des créoles** chargé de mettre en œuvre les résolutions de l'assemblée. Sa composition est la suivante :

– MM. Mervyn Alleyne, Université of the West Indies.

Jean Benoist, Université de Montréal.
Alain Bentolila, Université René Descartes, Paris-V.

Jean Bernabe, Centre universitaire Antilles-Guyane.

Mme Annegret Bollée, Université de Cologne.

MM. Jean-Claude Castelain, Aupelf (secrétaire).

Robert Chaudenson, Centre universitaire de la Réunion (président).

Chris Corne, Université d'Auckland.
Mme Danielle d'Offay de Rieux, Seychelles, Teacher Training College.

MM. Guy Hazael-Massieux, Université de Provence, Aix-en-Provence (vice-président).

Pierre-Marie Moorghen, Centre universitaire de la Réunion.

Pradel Pompilus, Université d'État d'Haïti.

Albert Valdman, Université d'Indiana.

Gabriel Manessy, Université de Nice.

Mme André Tabouret-Keller, Université de Strasbourg.

La qualité même des participants a permis d'éviter le sempiternel débat sur le statut linguistique des créoles (« patois » ou langue ?), débat absolument dépourvu de fondement et d'intérêt scientifique, mais aussi les pièges plus subtils des querelles de chapelles linguistiques ou des affrontements idéologiques. La publication prochaine (fin 1977) des actes du colloque de Nice permettra de mieux apprécier l'importance de cette rencontre pour le développement d'un domaine de la linguistique dont le caractère essentiel est désormais reconnu par tous.

R. CHAUDENSON,

*Université de la Réunion,
Président du Comité international
des Études créoles*

langues nationales et enseignement

Yaoundé, Décembre 1976

Un séminaire sur la promotion des « langues nationales » s'est tenu à Yaoundé, Cameroun, du 1^{er} au 8 décembre 1976. L'Agence de coopération culturelle et technique a organisé cette réunion pour tenter de mettre en œuvre son programme relatif aux langues et cultures nationales. De nombreux responsables et experts des différents États africains se sont retrouvés dans la capitale camerounaise, où travaille le « Centre Régional de Recherche et de Documentation pour les Traditions Orales et les Langues Africaines » (C.e.r.d.o.t.o.l.a.).

Une information générale a tout d'abord été donnée sur la situation des langues dans les différents États membres et notamment au Cameroun, en Haute-Volta, au Mali, au Tchad, au Rwanda, au Togo, en Côte-d'Ivoire et au Bénin.

Il a été prévu concrètement que l'Agence, se dote d'un organisme conseil purement consultatif qui pourrait être composé des participants de Yaoundé pour l'aider dans ses actions en matière de promotion des langues nationales.

Il a ensuite été envisagé d'établir le plus rapidement possible des projets actualisés, pour les proposer au financement de l'Agence : étude et transcription des langues nationales, formation de linguistes, projet en matière de scolarisation et d'alphabétisation, collecte et diffusion des traditions orales.

L'ampleur et le coût des projets ont conduit les experts à faire appel, en liaison avec l'Agence, à des organismes internationaux, pour leur demander avec insistance de mettre en place en Afrique les institutions ou organismes régionaux indispensables :

– Création d'une institution continentale pour la promotion des langues africaines dans le contexte de la Charte culturelle de l'O.U.A.

– Mise en place d'un Centre de promotion des cultures africaines dans chaque grande région et notamment à Niamey et Yaoundé pour l'Afrique centrale et l'Afrique occidentale.

Sur un plan pratique et dans des délais

raisonnables, l'Agence a été invitée à réaliser :

- Un atlas linguistique qui comporterait, à la fois, un inventaire et une étude de la dynamique des langues et des bi ou multi linguisme.
- Des lexiques thématiques (vocabulaire politique, administratif et commercial pour enrichir les langues nationales).
- Des études scientifiques de langue à vocation régionale, confiées aux instituts spécialisés des pays concernés, notamment ceux de Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Mali et Sénégal.
- Une recherche technique pour faciliter l'impression et l'édition moderne de publications en langues nationales.
- La mise au point du matériel pédagogique nécessaire à la promotion des langues.

Cette réunion a montré la volonté des participants de favoriser, à tout prix, une coopération étroite entre les États en matière de scolarisation, d'alphabétisation et de conservation et de diffusion des traditions orales.

dictionnaire du français d'Afrique

Table ronde organisée par l'Aupelf, Kinshasa, Décembre 1976

Depuis plusieurs années déjà, l'Aupelf, dans le cadre de son programme « Études françaises et dialogue des cultures », a entrepris de soutenir l'activité des centres et instituts de linguistique appliquée d'Afrique francophone en organisant à leur intention une table ronde annuelle en pays africain.

Ces rencontres successives ont permis à des chercheurs et professeurs intéressés par des problèmes similaires ou complémentaires de sortir de leur isolement, de comparer leurs objectifs comme leurs besoins pédagogiques et de coordonner progressivement un programme de recherche collective.

La première table ronde des linguistes, réunie sous le patronage de l'Aupelf à Abidjan en octobre 1974 (1), avait été consacrée à l'examen des phénomènes de créativité lexicale dans le français d'Afrique. A la faveur de cette rencontre s'était affirmé le besoin urgent d'une enquête systématique portant sur les particularités propres à l'usage africain du français.

La seconde table ronde réunie à Lomé en décembre 1975 (2) avait porté sur l'examen des premiers lexiques régionaux dont l'Aupelf avait soutenu la publication, à savoir celui de Côte-d'Ivoire, celui du Togo et de la République populaire du Bénin, et la première ébauche de celui du Sénégal ainsi que sur les résultats d'enquête et premières publications du Celta au Zaïre.

Sur la base de ces réalisations, les congressistes proposaient un premier modèle de procédure méthodologique en vue d'un inventaire lexical généralisé à tous les pays d'Afrique francophone et définissaient conjointement les caractères que devrait présenter le dictionnaire entrevu, compte tenu de l'exigence d'une réalisation rapide de celui-ci.

Par ailleurs, l'ensemble du domaine était réparti en diverses zones de recherches placées sous la responsabilité d'un coordinateur.

La troisième table ronde de l'Aupelf (10-12 décembre 1976) marque une étape décisive pour la coordination des centres de linguistique appliquée d'Afrique francophone.

Elle a réuni plus de trente participants dont une majorité de professeurs engagés dans la recherche en Afrique et une douzaine de spécialistes de France, de Belgique et du Canada, relevant des principales disciplines concernées : lexicologie, linguistique africaine, linguistique française, pédagogie...

La rencontre était présidée par MM. Mbulamako Nzenge Movambe, alors commissaire d'État à l'Éducation nationale du Zaïre et président de la Société zaïroise des linguistes, Monseigneur Tshibangu Tshishiku, recteur de l'Université nationale du Zaïre, et Michel Têtu, conseiller de l'Aupelf et président du Comité international des départements d'études françaises de l'Aupelf.

programme des journées de travail

La table ronde a été ouverte par le professeur Willy Bal de l'Université de Louvain qui a présenté un état de la question, précisant les étapes prévues pour l'organisation des travaux, l'objet et la nature du dictionnaire envisagé ainsi que les grands principes de critique et de méthodologie arrêtés lors des précédentes tables rondes de l'Aupelf.

Il a ensuite été procédé par les principaux représentants des centres de linguistique africains à un rapport d'activités précisant la nature, l'orientation et l'importance des recherches effectuées ou en voie de réalisation.

Ces exposés firent apprécier le bon état d'avancement des travaux à l'échelle régionale et mirent, par ailleurs, en lumière une série de questions méthodologiques, pédagogiques et techniques pour lesquelles des modèles de solution furent présentés et soumis à la discussion générale.

Le Centre de linguistique appliquée du Zaïre (Celta), en particulier, exprima ses positions actuelles :

- en matière de pédagogie du français;

- d'un point de vue méthodologique, sur les difficultés du traitement des « africanismes » en linguistique appliquée, et sur la procédure d'enquête lexicale;

- dans le domaine technique et scientifique, sur les moyens de constituer et de traiter un corpus par ordinateur.

D'autres approches offraient une information de type plus descriptif : ainsi deux exposés, l'un portant sur l'inventaire des particularités lexicales du français au Rwanda, et l'autre sur l'ensemble des anciens territoires belges.

La suite des travaux a été consacrée, dans le cadre d'une seconde journée, à l'examen des modalités théoriques et techniques de réalisations du dictionnaire du français d'Afrique.

Mme D. Racelle-Latin, chargée de mission à l'Aupelf pour le dictionnaire, a présenté un essai de traitement informatisé des données auquel elle avait fait procéder sur échantillon par le Centre de statistiques des langues anciennes de l'Université de Liège (Lasla). Elle a également proposé un modèle de fiche de synthèse standardisée devant servir à ce type d'exploitation, en attirant l'attention des chercheurs sur la normalisation à prévoir en vue de la synthèse interrégionale des données.

Par ailleurs, un certain nombre de communications plus orientées vers des questions de théorie et de méthodologie, telle l'approche thématique du vocabulaire de la faune et de la flore, ou la méthode d'analyse classématique, ont ouvert de nouvelles perspectives au développement scientifique de la recherche.

Les fructueux échanges de vue qui eurent lieu au cours de ces journées entre spécialistes du français et des langues africaines devaient confirmer la nécessité, d'une part, de poser en termes renouvelés la programmation du dictionnaire du français d'Afrique et, d'autre part, de créer une nouvelle structure de coordination qui permette d'aborder les études de lexicologie dans une perspective hautement scientifique et pluridisciplinaire. Il est apparu, en effet, que l'étude du français en Afrique ne pouvait être menée indépendamment des études des langues en contact et de leur contexte socio-culturel.

(1) Cf. Recherche, Pédagogie et Culture, vol. III, n° 16, mars-avril 1975. (2) Cf. Recherche, Pédagogie et Culture, vol. V, n° 22, janvier-février 1976.

recommandations

Au cours de ses assises, la troisième table ronde de l'Aupelf a inscrit les recommandations suivantes :

● Relatives à l'élaboration du dictionnaire.

– La troisième table de Kinshasa reprend à son compte les principales recommandations de la table ronde précédente de Lomé pour insister sur l'importance et l'urgence de la réalisation d'un **Inventaire des particularités du français d'Afrique**.

– Compte tenu de l'avancement des travaux régionaux, elle envisage de publier dès 1978, au lieu de la date qui avait été prévue soit 1980, une première version de cet inventaire, dans une rédaction provisoire et avec une diffusion restreinte dans les milieux scientifiques spécialisés, universitaires et pédagogiques.

Cette première publication d'un lexique à caractère pratique, descriptif et sélectif, permettra :

– de récolter un certain nombre d'avis et de conseils autorisés ;

– de susciter l'intérêt et par là, de favoriser l'octroi de crédits pour la réalisation de l'entreprise et de l'édition définitive.

● De plus, la table ronde souhaite vivement que cette première entreprise limitée qu'elle a favorisée, s'inscrive dans un programme plus vaste de recherches qui, à partir de l'étude du lexique, abordera tous les problèmes linguistiques et sociolinguistiques, relevant des contacts interculturels, ainsi que leurs aspects pratiques d'application, notamment en pédagogie.

● Relatives à la création d'une société d'études spécialisée.

● Dans cette perspective, et pour faciliter la réalisation de ce programme, la table ronde de Kinshasa retient le principe de la création d'une « Association d'études lexicologiques interculturelles africaines » (Aelia).

● Cette association a pour objectif :

– de promouvoir la recherche fondamentale en linguistique et sociolinguistique sur les phénomènes de langues en contact dans le cadre plus général des contacts de cultures en Afrique ;

– de favoriser l'approche pluridisciplinaire de ces mêmes phénomènes pour la collaboration réelle de tous les spécialistes concernés dans les différentes branches des études africaines ;

– de susciter des réalisations concernant l'application de ces études dans les domaines prioritaires, particulièrement l'enseignement et le développement ;

– de susciter, en Afrique et en dehors de l'Afrique, des programmes d'enseignement et des programmes de recherche ; de veiller à la formation d'enseignants et de chercheurs.

● Un comité provisoire est formé dans le but de permettre la constitution de cette association. Il est composé des responsables régionaux prévus par la deuxième table ronde de Lomé pour former un comité de coordination (un représentant par zone).

La coordinatrice du projet en cours (Inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique), chargée de mission à l'Aupelf, agira comme secrétaire du comité.

● Le comité provisoire élira un président qui sera chargé en priorité de prévoir des statuts et de susciter l'intérêt des milieux scientifiques internationaux qui pourront soutenir les objectifs de la future association.

● Le comité s'adjoindra pour les besoins de son travail les personnalités scientifiques dont le concours lui paraîtra nécessaire.

Le Citoyen Mbulamoko accepte la présidence d'honneur de ce conseil scientifique.

● Le comité prendra les contacts nécessaires pour hâter la réalisation du premier objectif à court terme, fixé par les différentes tables rondes.

Il étudiera les conditions de réalisation d'une enquête générale sur le français d'Afrique satisfaisant à toutes les exigences scientifiques.

Il s'emploiera à mettre sur pied dans les meilleurs délais une organisation cohérente et efficace, permettant de mener à bien l'entreprise définie plus haut dans une perspective pluridisciplinaire et dans un dialogue permanent entre spécialistes du français et spécialistes des langues et cultures en Afrique.

(Compte rendu établi à l'aide du rapport général de l'Aupelf.)

langages et éducation en Afrique

Séminaire international de Kinshasa, Décembre 1976

Les 13, 14 et 15 décembre s'est tenu à Kinshasa un séminaire international sur les langues et l'éducation en Afrique. Il fut organisé conjointement par :

● le Ciaf (Congrès international des études africaines) ;

● l'Iai (International african institute) ;

● l'Unaza (Université nationale du Zaïre).

Le séminaire était placé sous la présidence de Monseigneur Tshibangu Tshishiku, recteur de l'Université na-

tionale du Zaïre, président du Ciaf et vice-président de l'Iai.

Il a rassemblé 150 participants venus d'une vingtaine de pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Australie. Son but principal était de créer un forum d'échanges d'expériences à

l'échelle intercontinentale, dans le domaine des langues africaines et de l'éducation, afin que puissent être examinés en commun des problèmes aussi bien pratiques qu'idéologiques.

Après la séance solennelle d'ouverture, les travaux du séminaire se sont déroulés en deux temps : l'assemblée générale d'abord et les travaux en commissions ensuite.

séance d'ouverture

Dans son discours d'ouverture, le recteur de l'Université du Zaïre a exprimé l'espoir qu'après les multiples rencontres internationales sur ce même sujet « ce séminaire de Kinshasa marque le début d'une action concrète et effective quant à l'utilisation des langues africaines en tant que programme d'études, moyen d'instruction et de formation dans l'enseignement en Afrique ». Il a insisté en outre sur le fait que l'Université africaine doit, d'une part, résoudre le problème de la langue et du langage africain comme véhicule de la science et que, d'autre part, l'enseignement en langue africaine devra se faire d'une façon progressive.

Il appelle l'attention des participants sur le problème du bilinguisme et du multilinguisme en Afrique, sur ses avantages et ses difficultés.

Le vice-chancelier Ajaye, président de l'Iai, rappelle que l'International African Institute, dès sa création en 1928, s'est penché sur les problèmes des langues africaines, ceux de la recherche comme ceux de la pédagogie. Il émet le souhait que ce séminaire puisse être l'occasion de l'établissement du bilan de ce qui a été fait dans ces domaines ainsi que de propositions efficaces pour la promotion des langues africaines, l'Afrique ayant maintenant pris conscience de l'importance du problème.

Le Commissaire urbain de la ville de Kinshasa, le citoyen Sakombi Inongo a, en parlant des phénomènes socioculturels, comportant notamment le cas de la multiplicité de langues en milieu urbain, cité l'exemple de Kinshasa où, à partir des langues diverses, un parler original est en train de se développer.

Le professeur Mbulamoko, alors Commissaire d'État à l'Éducation nationale, et président de la Société zaïroise des linguistes, a dans son discours brossé une perspective autour de trois grands axes :

- l'union fonctionnelle entre les sciences du langage et les sciences de l'éducation en général ;

- les interactions particulières entre la linguistique et la pédagogie ;
- la place et le rôle des sciences du langage dans le développement de l'éducation en Afrique et au Zaïre.

assemblée générale

Les exposés de portée générale furent présentés tour à tour par les professeurs Dalby, Ansre et Mateene.

Le professeur Dalby, directeur de l'Iai, a donné un rapide historique des travaux de l'International African Institute depuis sa création. Soulignant que, dès 1930, l'idée force de l'Institut était la suivante : « L'enfant doit apprendre à aimer et respecter l'héritage culturel de son propre peuple, et l'expression naturelle et nécessaire de cet héritage, est la langue », il a regretté que si peu de réalisations aient jusqu'à présent été mises en œuvre à l'échelle du continent africain, en dépit des efforts d'un certain nombre d'organisations et de linguistes.

Présentant les deux communications suivantes, il a insisté en ces termes sur l'urgence de promouvoir une formation linguistique moyenne afin que puissent se développer rapidement des formes écrites : « Nous avons maintenant bien compris que la suppression d'une langue par une autre équivaut à supprimer la liberté d'expression naturelle et que – bien qu'il puisse y avoir des différences pratiques dans l'usage des langues individuelles – toutes sont intrinsèquement égales. En conséquence, l'un des problèmes les plus immédiats auquel on se trouve confronté est la façon par laquelle une formation linguistique moyenne peut être fournie au plus grand nombre de gens, permettant la représentation de la multiplicité des langues africaines ainsi que l'assurance pour chacune de ces langues d'être dotée d'une forme écrite et de développer une littérature. Une telle formation devrait s'appliquer non seulement aux futurs linguistes professionnels, mais aussi aux enseignants du primaire et du secondaire, aux agriculteurs, étudiants, femmes, administrateurs locaux, commerçants, etc. qui pourraient apporter leur contribution à la production de textes littéraires dans leur propre langue et à l'établissement collectif de questionnaires.

« Tout en mettant l'accent sur l'importance de l'existence de tels ateliers linguistiques intermédiaires, il ne faut pas non plus exagérer le rôle de la linguistique dans l'actuel développement de l'écriture d'une langue. Il est important que les linguistes se souviennent qu'un bon roman peut plus pour faire pro-

gresser le statut d'une langue et encourager son expression écrite que 50 articles de linguistique ou 100 résolutions exprimées en langues européennes. »

Le professeur Gilbert Ansre de l'Université de Legon, Ghana, a fait un exposé à la fois historique et politique sur les raisons du maintien des langues européennes dans l'éducation en Afrique. A vrai dire, il s'est agi de reprendre les différents arguments qui vont contre l'intégration des langues africaines dans l'enseignement, de les discuter et d'y opposer des justifications avec logique et modération.

Quant au professeur Mateene, sa conférence a porté sur « des langues africaines comme véhicules de l'enseignement d'autres langues africaines », souhaitant que l'éducation donne dans un premier temps aux citoyens d'un même pays la connaissance et la pratique d'une même langue nationale ; et dans un deuxième temps, aux nationaux de pays différents la connaissance et la possibilité d'usage de mêmes langues inter-africaines. Le professeur Mateene est lui-même l'auteur d'un manuel Kiswahili-Lingala qui s'est vendu à des milliers d'exemplaires et il encourage vivement à ce que la terminologie scientifique actuelle soit intégrée au système général des langues par la traduction des livres techniques écrits en langue étrangère.

commissions

Les travaux se sont répartis en trois commissions :

- **commission 1** : politique générale de la recherche africaine sur les langues et l'éducation ;
- **commission 2** : méthodes et techniques de recherche en langues et littératures africaines ;
- **commission 3** : méthodes et techniques de recherche dans le domaine de l'éducation en Afrique.

Un lot très important de communications a été présenté dont la plupart rendaient compte d'opérations précises. En voici quelques exemples pris parmi une cinquantaine de documents :

- le Kirundi comme instrument de développement politique et culturel ;
- la standardisation des orthographes des langues manding ;
- la politique linguistique de la Tanzanie ;
- les langues maternelles en dehors des systèmes éducatifs ;
- les langues à extension limitée face à l'enseignement primaire, etc.

Il a également été présenté au cours des commissions une carte provisoire des langues parlées en Afrique et dans les îles adjacentes. C'est un gros travail effectué par le docteur Dalby et son équipe. Une note a été publiée par l'ail invitant les participants à fournir toutes critiques et corrections qui leur sembleraient utiles, celles-ci devant être incluses dans la version définitive.

résolutions

Les résolutions avaient pour dénominateur commun le vœu de développement de l'utilisation des langues maternelles, de la recherche, de la linguistique, de la collecte de textes, de l'édition de manuels. Nous en citons ici quelques-unes, ne pouvant les reproduire toutes :

- étudier tous les facteurs, notamment les facteurs psychologiques et socio-économiques qui peuvent inhiber ou favoriser l'étude des langues africaines et l'utilisation de ces langues dans l'enseignement ;
- encourager les pays qui sont en situation favorable du point de vue linguistique (pays monolingues) à progresser plus vite dans le sens de la promotion de la langue nationale ;

- inviter l'Oua et les Centres de linguistique de chaque pays à entreprendre la traduction des œuvres de valeur des langues africaines en langues étrangères et vice versa aussi bien que d'une langue africaine aux autres ;

- organiser l'enseignement en langues africaines de telle façon qu'en définitive elles deviennent l'instrument de l'éducation à tous les niveaux et que les langues de diffusion régionale et interrégionale accèdent rapidement au statut de langues internationales ;

- sensibiliser les pouvoirs publics afin qu'ils favorisent toutes les initiatives tendant à traduire ou à rédiger des ouvrages scientifiques en langues africaines ;

- libérer des moyens financiers pour l'édition de livres et de disques, et pour l'enregistrement des bandes magnétiques, afin de rendre la connaissance de ces langues accessible au plus grand nombre ;

- susciter chez les Universités africaines l'encouragement des travaux de fin d'études en langues africaines ;

- promouvoir l'élaboration de manuels d'enseignement dans les langues africaines, standardiser dans les pays où il y a plusieurs langues nationales, le vocabulaire technologique qui est d'usage dans les divers domaines de développement, créer dans chaque pays, s'il n'en existe pas encore, un bureau de terminologie technique des langues africaines et initier les éducateurs populaires aux nouvelles approches pédagogiques.

Il est souhaité que des commissions de travail spécialisées se réunissent régulièrement pour examiner :

- le problème des orthographes pratiques pour les langues africaines en tenant compte des approches suivantes : linguistique, psychopédagogique, sociolinguistique, culturelle et interculturelle ;
- le problème de l'élaboration de transcriptions unifiées pour le cas particulier des langues de grande diffusion parlées dans différents États en considérant :
- le choix des signes de l'alphabet,
- l'harmonisation des variantes dialectales.

(Compte rendu établi à l'aide du rapport de synthèse du Ciaf.)

conseil international de la langue française

Dixième anniversaire, Mai 1977

Des journées d'échanges et d'information ont eu lieu du 17 au 21 mai 1977 au château de Sassenage, près de Grenoble, à l'occasion du X^e anniversaire du Conseil international de la langue française (Cilf).

Ces journées ont permis de faire le point sur les travaux engagés depuis dix ans par le Cilf, ou sur ceux auxquels d'autres organismes l'ont associé, en particulier en matière de problèmes de langues en contact et de terminologie.

séance d'ouverture

M. Joseph Hanse, président du Cilf, a, dans son allocution inaugurale, brossé un rapide historique de sa création, de son évolution et des activités qui en

ont découlé : « Bientôt s'est fait jour une nouvelle conception des rapports entre le français et les langues et les cultures qui, dans les divers pays francophones, avaient le droit d'être reconnues, enseignées, promues comme des valeurs fondamentales. A l'intérieur même de la francophonie, il devenait urgent d'organiser un dialogue des langues et des cultures et de redéfinir avec réalisme la situation du français, en consultant les responsables des pays intéressés, en offrant une collaboration loyale, dans la confiance et la clarté, en pensant à une complémentarité plutôt même qu'à une interdépendance. »

Il en a résulté l'organisation de colloques internationaux, ayant pour but d'examiner avec l'aide de chercheurs, de linguistes et de personnalités offi-

cielles les relations entre la langue française et l'arabe ou les langues négro-africaines (1).

Par ailleurs, « persuadé que le français central, normalisé, enregistré par les dictionnaires, ne donne qu'une image tronquée du français vivant », le Cilf a

((1) Dix ans d'activité du Cilf :

- 1967 – Création du Cilf.
 - 1971 – Colloque sur la néologie scientifique et technique. Création de la revue La banque des mots.
 - 1972 – Colloque sur les langues européennes.
 - 1973 – Création de la revue La clé des mots.
 - 1974 – Colloque sur la langue arabe.
 - 1975 – Colloque sur la langue anglaise.
 - 1976 – Colloque sur les langues négro-africaines.
 - 1977 – Création du bulletin Langues et terminologies. (Les travaux de terminologie du Cilf sont actuellement au nombre de quatorze.)
- CILF, 105 ter, rue de Lille,

résolu d'entreprendre un lexique usuel des français régionaux, sans oublier ceux de la France elle-même.

Le Secrétaire général, M. Joly, insiste après M. Hanse, sur l'orientation multilingue des travaux de terminologie et « la politique d'ouverture et d'accueil de stagiaires et d'établissement des liens les plus cordiaux avec des institutions qui ont mission d'assurer la promotion soit de la langue arabe par exemple, soit des langues négro-africaines ».

M. Alioune Sene, ministre de la Culture du Sénégal, a également pris la parole lors de la séance d'ouverture, rappelant les travaux du colloque de Dakar et appuyant la collaboration du Cilf et de l'Aupelf dans « l'élaboration d'un lexique usuel du français d'Afrique »... des innovations sur le plan de la néologie et de la terminologie devraient être permises. L'essentiel est qu'on ne coure pas le risque de voir les Africains adopter des Français très différents, du point de vue phonologique, lexicologique, morpho-syntaxique... la francophonie doit être une « communauté d'échanges avec des différences mais sans opacité ».

Nous ne pouvons mentionner toutes les interventions, mais nous en retiendrons quelques-unes particulièrement en rapport avec nos thèmes d'intérêt.

Citons par exemple, M. François Cloutier, délégué général du Québec : « Les liens intimes qui existent entre la culture d'un peuple et sa langue sont tels que si celle-ci périclité, la survie même d'une collectivité risque d'être remise en question. Que seraient devenus, sans leur langue, les Arméniens qui sont aussi nombreux à l'étranger que dans leur pays d'origine ? Qui parlerait encore des Lithuaniens et des Lettons, s'ils n'avaient su préserver des langues dont la richesse fait notamment les délices des linguistes ? Paul Valéry, dont la grande voix s'est faite entendre ici même, disait de la syntaxe qu'elle était une faculté de l'âme. On peut sûrement en affirmer autant de toute langue ».

planification linguistique

Le professeur Schmitt de l'Université de Hambourg a dressé le bilan et les perspectives de la planification linguistique en français contemporain et a posé quelques questions fondamentales :

- Comment libérer la planification linguistique des influences directes de la politique ?
- Comment préciser les intérêts que porte le public à la planification linguistique ?

S'appuyant sur des données historiques en France et en Allemagne, il se résume ainsi : « L'analyse diachronique du problème nous apprend les multiples dangers qu'implique la planification linguistique. Le linguiste n'approuvera pas les intérêts purement politiques mais il acceptera plus volontiers toute tentative ayant pour but d'agrandir et d'améliorer le statut de la langue véhiculaire, car c'est elle seule qui permet l'accès des différents groupes à la communication nationale et supranationale. » Il énumère sous forme de thèse les principes primordiaux de la planification linguistique et soumet ensuite certains arrêtés ministériels à la critique des dictionnaires contemporains et conclut que pour les lexicographes, l'usage établi fait plus autorité que la loi linguistique, ce qui invite simplement dans ce domaine à la prudence et à la circonspection, sans vouloir pour autant renoncer à la qualité de la langue qui peut « elle aussi, contribuer à la qualité de la vie ».

les créoles

Dans une communication sur « les créoles à base lexicale française », R. Chandenson a mis en évidence les causes du « très vif mouvement d'intérêt pour l'étude de parlers qui ne retiennent guère l'attention générale que depuis un quart de siècle ». Il distingue, en particulier, se référant à l'histoire de la linguistique, le passage de la description de systèmes fixes à l'observation de la variation sentie comme l'une des causes probables du changement linguistique (grâce à la sociolinguistique). Il insiste sur le fait que l'apparition des créoles étant dû à des situations de contact linguistique, ils sont un terrain de recherche précieux pour l'étude du multilinguisme. « Les créoles font partie de cette « galaxie » francophone, et l'étude comparative interne de cette galaxie est à faire et livrera, à n'en pas douter, des résultats du plus haut intérêt. La comparaison des créoles et des français d'Amérique est un point particulièrement riche et intéressant. »

L'un des premiers problèmes à résoudre est celui de la graphie, et R. Chandenson n'a pas manqué de faire état des problèmes posés, des options et de l'état actuel des travaux.

Mme D. Racelle-Latin a mis le séminaire au courant du projet de dictionnaire des particularités lexicales du français d'Afrique (cf. Table ronde de l'Aupelf, Kinshasa, p. 8).

langues négro-africaines

Au cours de la réunion du groupe d'experts sur les langues négro-africaines et en Assemblée plénière du Cilf a été présenté un programme d'inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar faisant suite au colloque de Dakar (24-26 mai 1976) sur les relations entre les langues négro-africaines et la langue française (1). « Il a été décidé d'étendre le programme à tous les pays d'Afrique où le français est utilisé, soit comme langue officielle, soit comme langue de travail et de culture, d'achever rapidement l'inventaire, même sommaire et parfois lacunaire, des études linguistiques par famille, afin d'aborder, dans de meilleures conditions, la seconde partie de ce travail consacrée, elle, à la présentation des situations socio-linguistiques dans les pays d'Afrique noire d'expression française et à Madagascar. »

En outre, le Cilf a décidé de promouvoir et de développer les travaux concernant la transcription des langues africaines n'ayant pas fait l'objet de publications. Dans cet esprit, il a apporté son aide à la publication des documents rassemblés par la Celaf.

Le souci de cette institution de recherche est également de mettre des textes sous une forme et à des prix accessibles à la disposition du grand public.

De plus, à partir de 1977, soucieux de donner accès à la tradition orale africaine le Cilf présentera une suite de documents bilingues (langue africaine et française). Quatre publications sont prévues en 1977.

langue arabe

Une commission réunissant les représentants et experts des pays arabes s'est également réunie. Comme suite aux vœux et résolutions adoptées sur la relation entre la langue française et la langue arabe (Sassenage 1974, actes tirés au Cilf), les professeurs Salah-Margadi (Université de Tunis), Abderramane Adjalah (Université d'Alger), Ahmed Lakdar-Ghazal, ont fait le point sur les études menées tant en matière de traduction dans les deux langues, qu'en matière d'enseignement dans les deux communautés de langue arabe et française. Le professeur Salah-Margadi a insisté sur l'importance des études contrastives et l'apport de la lexicogra-

(1) Cf. Recherche, Pédagogie et Culture, vol. V, n° 26.

phie pour une meilleure connaissance des deux communautés, notant en particulier que le grand nombre de « cases vides » entre les deux langues était un facteur nuisible à cette connaissance.

Le professeur Adjalah a retracé les recherches poursuivies en matière de linguistique et de phonétique et a insisté sur la nécessaire coopération qui devrait s'établir entre équipes arabophones et francophones pour combler les nombreuses lacunes qui existent à tous les niveaux en matière d'enseignement.

Le directeur de l'Institut d'arabisation du Maroc a fortement insisté sur la nécessité de rehausser les niveaux de langues française et arabe en baisse constante depuis 1962. Il attribue cette baisse à l'insuffisance d'exercice écrit dans les deux langues, et souhaite que la mode audio-visuelle soit renforcée par des mesures réintroduisant grammaire, dictée, rédaction. Il a enfin insisté sur la nécessité pour les pays arabes de disposer d'une terminologie scientifique et technique adaptée aux besoins du monde moderne et sur son souhait de s'appuyer dans ce domaine sur les travaux du Cilf. Il a précisé qu'en application de la conférence Castarab,

Rabat, 1976, et de la conférence Unesco, Nairobi, 1976, le système A.S.V. Kodar serait utilisé dans les pays arabes et faciliterait tant l'alphabétisation que l'impression dans les pays de langue arabe.

français régionaux

L'une des dernières séances du séminaire a été consacrée aux Français régionaux : leurs origines, les parties de la langue qu'ils affectent, les fonctions linguistiques qu'ils remplissent.

En effet, l'étude des richesses et variantes régionales du Français dans le monde a suscité depuis quelques années un regain d'intérêt. C'est une des conséquences possibles des changements survenus depuis vingt ans dans les distributions géographiques et politiques de la langue française ; on a découvert – ou redécouvert – qu'elle ne se créait et ne se diffusait pas à partir d'un seul centre, académique et parisien, mais qu'il existait un réseau polycentrique comportant au moins trois grands pôles de création et d'émission de français : Afrique, Amérique du Nord, Europe.

Le conseil international a envisagé d'exploiter les travaux scientifiques déjà disponibles dans les différents pays en vue de mettre à la disposition du grand public des éditions provisoires successives d'un lexique des variétés régionales du français. Il est ainsi prévu de publier à la fin de l'année 1978 un premier document comportant une série de cahiers présentant l'état par État une sélection des unités lexicales du français régional dont le statut linguistique aura pu être vérifié, précédée pour chaque État d'une introduction méthodologique.

Il est en effet impensable de mettre dans un délai raisonnable à la disposition du public des documents produits selon une méthodologie commune. Cette impossibilité conduit à ne concevoir le produit envisagé que comme provisoire et comme outil de décodage.

Ce n'est qu'à un stade très ultérieur que l'exploitation systématique des travaux scientifiques, en cours ou à venir, permettra de rapprocher une future édition de la représentation idéale qu'on peut se faire d'un dictionnaire général du français pratiqué dans les pays dits francophones.

deuxième rencontre mondiale des départements d'études françaises

Aupelf, Strasbourg, Juillet 1977

le renouveau des études françaises à l'Université : fonctions, contenus et méthodes

La deuxième rencontre mondiale des départements d'études françaises, réunie à l'initiative de l'Aupelf, s'est déroulée à l'Université des sciences humaines de Strasbourg du 17 au 23 juillet 1977. Elle a rassemblé 800 universitaires représentant les départements ou centres d'études françaises aussi bien d'universités non francophones que d'universités partiellement ou entièrement de langue française dans près de 100 pays différents.

Pendant une semaine, les participants ont examiné le renouveau des études françaises à l'université en axant leurs travaux dans les directions proposées par les deux thèmes principaux :

• **L'enseignement du français comme instrument d'accès à l'information et aux échanges en français.**

• **Les programmes spécialisés d'études françaises : finalité et contenu.**

Dans le cadre de ces deux thèmes, plusieurs ateliers spécialisés réunirent les

congressistes en fonction de leur spécialité et de leurs recherches. Pour le **premier thème, trois ateliers** principaux furent constitués qui firent l'objet de rapports introductifs :

- Français fonctionnel, français instrumental, français scientifique, langue de spécialité et traduction.
- Les media de masse.
- La documentation en langue française.

Pour le **deuxième thème**, les ateliers étaient au nombre de quatre :

- L'enseignement et l'étude de la langue.
- L'enseignement de la littérature : lecture et production de textes.
- L'enseignement des littératures et civilisations d'expression française.
- Littérature orale, para-littérature et nouveaux domaines sémiotiques.

Étant donné le grand nombre de participants, la diversité de leurs besoins et de leurs intérêts immédiats, plusieurs ateliers se divisèrent en deux ou trois groupes, après un début de réflexion commune, avant qu'ils ne se reconstruisent pour la dernière séance (1).

Enfin, en dehors de ces sept ateliers, plusieurs groupes spécialisés se sont réunis, concernant la chanson, la terminologie et la traduction, le français d'Afrique et le créole.

Mais cette rencontre a comporté aussi une série de **réunions régionales** se proposant de regrouper les participants par grandes régions du monde pour que l'Aupelf regroupe des informations sur leurs intentions et leurs souhaits et esquisse avec chacune, des champs d'action possibles en termes de programme, de séminaire et en vue de constituer éventuellement des comités régionaux :

- Le groupe Europe.
- Le groupe Afrique.
- Le groupe Arabe.
- Les universités d'Amérique du Nord.
- L'Amérique latine.
- La région Asie.
- Les pays de l'océan Indien.
- La région du Pacifique.

Transversalement à ces réunions, un atelier-rencontre permanent a permis à l'Aupelf et à ses interlocuteurs d'échanger des informations et d'orienter ainsi les activités futures des membres de l'Association, entre eux, comme avec le Secrétariat général.

quelques temps forts

● séance inaugurale

Elle s'est déroulée au palais du Conseil de l'Europe sous la présidence de M. Trocmé, président de l'Université des Sciences humaines de Strasbourg avec la participation de M. Béguin,

(1) Étant donné le grand nombre de communications parvenues, l'Aupelf en a distribué lors du colloque, une liste analytique.
Aupelf, 173, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.
B.P. 6128 Montréal H3C 3J7 Canada.
B.P. 10017 Liberté Dakar, Sénégal.

recteur de l'Académie, chancelier des Universités de Strasbourg, M. Braun, vice-président de l'Université des Sciences humaines, M. le recteur Sy, Université de Dakar, président de l'Aupelf, M. Jean-Marc Léger, secrétaire général de l'Aupelf, M. Michel Têtu, secrétaire général adjoint, M. Beutler, directeur du Bureau européen, et M. Najm'oud Dine Bammate, directeur du Département de la culture à l'Unesco. L'invité d'honneur était Monseigneur Tshibangu Tshishiku, recteur de l'Université nationale du Zaïre, qui devait, au cours de cette rencontre, recevoir le titre de Docteur Honoris Causa de l'Université de Strasbourg.

M. Bammate de nationalité afghane dont on connaît l'habileté à s'exprimer en de multiples langues a prononcé en français une éclatante allocution où, après avoir souligné le caractère mondial de la rencontre et salué la présence croissante de l'Afrique « continent de la fraternité et de l'humanité », il a insisté sur la double fonction du français comme voie d'accès à l'universel, et comme facteur de communication.

Entrelaçant les thèmes majeurs du biennium de l'Unesco définis à Nairobi, et son programme à moyen terme, avec les caractères de la langue française et des cultures francophones, M. Bammate a réconcilié, en s'appuyant sur les anecdotes les plus diverses, l'universalisme et les différences culturelles.

● séance de clôture

Elle s'est déroulée sous la présidence de M. Edgar Faure, Président de l'Assemblée nationale française, et a revêtu un éclat particulier du fait qu'avant la clôture proprement dite, le Recteur de l'Université Nationale du Zaïre, Monseigneur Tshibangu recevait les insignes de Docteur Honoris Causa de l'Université de Strasbourg devant un parterre d'universitaires français dont les Recteurs Mallet, Béguin, Antoine et Imbs.

C'est au professeur Braun qu'il revint de rappeler les titres, les activités et les nombreux ouvrages de théologie de Monseigneur Tshibangu. Ce dernier lui répondit dans une allocution toute de simplicité et de chaleur, réconciliant université et religion chrétienne (2).

Avec son brio et son esprit habituels, le président Edgar Faure a clôturé ces journées et a rendu manifeste le succès exceptionnel de cette rencontre de Strasbourg.

(2) Nous publions ci-après un entretien de Monseigneur Tshibangu et du professeur V.Y. Mudimbe, Faculté de Lubumbashi, que ce dernier a eu l'amabilité de nous faire parvenir.

recommandations

français fonctionnel et instrumental :

1. Que l'Aupelf assure une meilleure information sur le français fonctionnel :
 - a) par un recensement des centres engagés dans la recherche sur le français fonctionnel,
 - b) en publiant les recherches et travaux en cours dans un bulletin spécifique.
2. Que l'Aupelf aide les universités et départements à organiser, sur une base régionale, des stages d'initiation ou de recyclage à l'intention des professeurs chargés d'un enseignement du français fonctionnel.

3. Que l'Aupelf encourage les recherches portant sur les domaines suivants :

a) création des instruments méthodologiques dont les professeurs ont besoin pour élaborer leurs méthodes d'enseignement (matrice de travail sous forme de tables linguistiques, d'analyses de discours, d'une typologie des différents types de discours selon les spécialités, etc.);

b) développement des recherches psycho-linguistiques sur la lecture du français scientifique et technique de types interdisciplinaires;

c) développement des recherches de type socio-linguistique sur les concepts techniques et scientifiques essentiels.

4. Que l'Aupelf insiste auprès des divers gouvernements francophones pour qu'ils intensifient leur action culturelle et socio-culturelle sans laquelle il ne saurait y avoir un enseignement du français fonctionnel.

audio-visuel et media de masse :

1. Que l'Aupelf, par une campagne de sensibilisation, incite les responsables des media audio-scripto-visuels d'expression française à répondre favorablement aux demandes de matériels formulées par les enseignants en vue d'améliorer leur enseignement du français et des civilisations des pays francophones.

2. Que l'Aupelf saisisse chaque occasion d'attirer l'attention des services administratifs concernés – tant gouvernementaux qu'universitaires – sur l'importance de l'utilisation des media de masse à des fins didactiques afin qu'ils prennent toutes mesures pour faciliter l'usage de ces derniers en particulier par un assouplissement des réglementations et des pratiques actuellement en vigueur.

3. Que l'Aupelf constitue un groupe de travail qui se donnera pour tâche :

a) à **court terme** : de réunir un choix de documents existants qui seront mis à la disposition d'un nombre restreint d'enseignants volontaires, aux fins d'expérimentation et d'évaluation ;

b) à **moyen terme** : de recenser sur le plan international :

- les institutions et les personnes (universitaires ou autres) se consacrant à des activités de recherche et/ou didactiques portant sur les media de masse,
- les recherches déjà publiées dans ce domaine ;

c) d'une **manière générale**, de promouvoir, au sein des universités et autres institutions intéressées, des recherches portant sur l'exploitation des media de masse, sans oublier les phénomènes situés en aval et en amont de leur utilisation didactique.

documentation :

1. Que l'Aupelf envisage l'organisation d'un séminaire de bibliothécaires-documentalistes et d'enseignants sur la fonction pédagogique des services documentaires.

2. Que l'Aupelf encourage quelques actions pilotes de travail entre enseignants et documentalistes pour la mise au point d'une pédagogie des étudiants usagers de la documentation.

3. Que l'Aupelf réalise un « guide de l'accès à l'information » en linguistique française (« nouveaux » domaines : linguistique appliquée à l'enseignement, étude des textes, didactique) à l'intention du chercheur francophone.

4. Que l'Aupelf applique une indexation rigoureuse dans ses publications avec une présentation et une analyse systématique des documents et des informations.

5. Que l'Aupelf invite les représentants régionaux des départements membres à collecter les informations documentaires par une exploitation systématique des moyens existant chez eux.

6. Que l'Aupelf envisage une enquête approfondie sur la pratique du multilinguisme, en particulier des résumés multilingues, dans les publications primaires et secondaires, afin de mesurer l'importance de la langue française dans la production scientifique mondiale.

langue, littérature et études francophones :

1. Que l'Aupelf présente, sous la forme d'un répertoire périodiquement mis à jour, les départements d'études françaises dans le monde et fasse ainsi

connaître leurs programmes, leurs méthodes d'enseignements ainsi que les principales recherches qui y sont entreprises.

2. Que l'Aupelf constitue, à partir de ce répertoire, une banque de données susceptible de répondre à toutes les demandes de renseignements.

3. Que l'Aupelf constitue un fichier mondial des thèses en cours consacrées à la langue et à la littérature française et diffuse cette information à la demande.

4. Que l'Aupelf recueille et diffuse des informations précises portant sur des expériences pédagogiques concrètes en matière d'enseignement de la littérature.

5. Que l'Aupelf continue avec ardeur à favoriser les démarches universitaires (réunions, publications, programmes, échanges, etc.) susceptibles de faire des « études francophones » un véritable objet d'étude scientifique et non plus seulement un prétexte à un témoignage culturel.

6. Que l'Aupelf encourage la circulation et l'étude des documents sonores qui rendent compte des diverses formes de français parlé dans les pays francophones, afin de compléter l'effort qu'elle a accompli dans le domaine du livre en vue de faire connaître les littératures des pays de langue française.

7. Attendu que l'étude des littératures est porteuse à tous ses niveaux de nombreuses valeurs, l'assemblée souhaite qu'une place éminente soit donnée à l'enseignement proprement littéraire et que l'unité de l'enseignement du français soit préservée à tous ses niveaux (primaire, secondaire, supérieur) et dans toutes ses parties (langue, littérature, civilisation).

8. Que l'Aupelf favorise les échanges d'enseignants entre les départements de français de zones différentes en agissant auprès des gouvernements et en diffusant toute l'information disponible à ce sujet.

littérature orale et para-littérature :

1. Que l'enseignement des littératures orales soit introduit dans les départements de littérature et se fonde sur :

- a) l'entraînement à la collecte des textes ;
- b) sur l'analyse de ces textes au plan de la typologie et de leur contenu symbolique ;
- c) une utilisation de cette littérature au niveau de la dramaturgie, aboutissant à une insertion harmonieuse de l'individu dans la culture considérée.

2. Que la littérature pour la jeunesse soit largement stylisée dans l'apprentissage de la langue, que les départements inscrivent les recherches concernant cette littérature au programme de leurs activités.

3. Que ce qui est actuellement considéré comme « para-littérature » ou littérature « marginale » ne soit pas considéré comme objet d'un enseignement de second ordre dans les programmes de français.

En Afrique, que l'Aupelf :

a) s'emploie à convaincre les universités francophones de la nécessité d'une **formation de professeurs** de français répondant aux besoins réels des pays africains, où l'apprentissage doit désormais être conçu comme celui d'une langue seconde et non maternelle ;

b) encourage la création de cursus d'enseignement du français intégrant un enseignement de linguistique générale, africaine et appliquée ;

c) recommande, dans les programmes de formation d'enseignants de français, une approche pédagogique rénovée tenant compte du **contexte culturel et linguistique africain** ;

d) diffuse le résultat des **expériences de rénovation** de l'enseignement entreprises dans diverses universités africaines.

ateliers régionaux :

Les ateliers régionaux que nous avons mentionnés plus haut ont émis les souhaits suivants :

• **Le groupe Europe** s'est, après discussion, fractionné en deux sous-groupes, l'un pour l'Europe francophone, l'autre pour l'Europe non francophone. Les deux groupes demandent :

– à l'Aupelf, de faciliter une coopération interuniversitaire en Europe et hors d'Europe ;

– au gouvernement français, de financer un fond centralisé de recherche informatisée.

• **Le groupe Afrique** s'est, lui aussi, fractionné entre francophones et non francophones, mais en conservant une liaison organique mutuelle. Les souhaits communs se rapportent :

– au développement d'une coopération horizontale (en enseignants et en documentation), recourant aux institutions régionales africaines et à l'Aupelf ;

– à la recherche d'un équilibre meilleur entre littérature, culture, et enseignement de la langue française ;

– à la constitution d'un réseau de correspondants internes à chaque sous-groupe.

● **Le groupe Arabe** a présenté des vœux se rapportant à un rééquilibrage des échanges culturels entre les pays arabes, et notamment, l'Europe, en soulignant le rôle des services documentaires pour accroître les contacts linguistiques et culturels (en faisant une place privilégiée à l'histoire).

L'Aupelf est invitée à définir, d'ici la fin de 1978, les statuts d'un futur comité arabe, cependant que Malte était proposée comme pivot de ces échanges, grâce à un rattachement à la zone arabe.

● Les Universités d'**Amérique du Nord**, jugeant qu'elles disposent d'un nombre suffisant d'associations nationales et de liens réguliers mutuels, ont simple-

ment prôné une intensification de leurs relations privilégiées.

● **L'Amérique latine** a constitué un nouveau Comité, qui tient compte des diversités des pays intéressés, de l'Amérique centrale jusqu'à l'extrême sud. Il a avancé de nombreuses recommandations, centrées sur un resserrement des liens interuniversitaires régionaux, comme avec l'Europe et l'Afrique.

● **La région Asie** réunissait des universités de la Corée du Sud, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Iran, du Japon, de Thaïlande, de Taiwan et du Bangla Desh.

Ici encore, de nombreuses recommandations ont été formulées, dans le

même sens que celles de l'Amérique latine. De plus, l'Aupelf se voit sollicitée de créer un centre régional pour l'Asie.

● **Les pays de l'océan Indien** (Madagascar, Iles Maurice et de la Réunion, pays de l'Afrique de l'Est et Inde) se sont également réunis pour envisager la mise en place d'un groupement spécifique, assurant des liaisons mutuelles sur des problèmes qui leur sont propres.

● **La région du Pacifique** a surtout insisté sur l'établissement de liens plus réguliers et la nécessité d'apports documentaires et de produits audiovisuels pour l'enseignement – depuis le Canada et l'Europe francophone.

(Extrait du rapport de synthèse de l'Aupelf.)

entretien avec Monseigneur Tshibangu recteur de l'Université nationale du Zaïre

Citoyen zaïrois, Évêque auxiliaire de Kinshasa, recteur de l'Université nationale du Zaïre, Monseigneur Tshibangu est une personnalité bien connue des milieux universitaires et ecclésiastiques internationaux. Ancien Président de la Fédération internationale des universités catholiques (F.i.u.c.) et, pendant de nombreuses années, président de l'Association des universités africaines (A.u.a.), Monseigneur Tshibangu a été expert au Concile de Vatican II dès 1963. Nommé par le Saint-Siège comme l'un des treize théologiens catholiques membres de la Commission « Foi et Constitution », membre du Conseil académique de l'Institut œcuménique des Hautes études théologiques de Jérusalem, Membre de la Commission théologique internationale créée naguère par le pape Paul VI, Monseigneur Tshibangu est aussi vice-président de l'International african institute et président du Congrès international des études africaines.

Homme d'église, administrateur, le recteur de l'Université nationale du Zaïre est peut-être surtout un homme de science extrêmement attentif aux exigences d'une recherche accordée à l'environnement africain comme en témoigne son itinéraire spirituel qu'il a relaté en un petit livre discret : *Église et Nation* (1).

Dans le domaine de ses préoccupations scientifiques, il a notamment donné deux livres importants : *Théologie positive et théologie spéculative. Position traditionnelle et nouvelle problématique* (2). Le propos d'une *théologie africaine* (3) en plus d'un nombre impressionnant d'articles et communications scientifiques publiées dans diverses revues.

(1) Saint-Paul Afrique, Kinshasa, 1974.

(2) Nauvelaerts, Louvain-Paris, 1965.

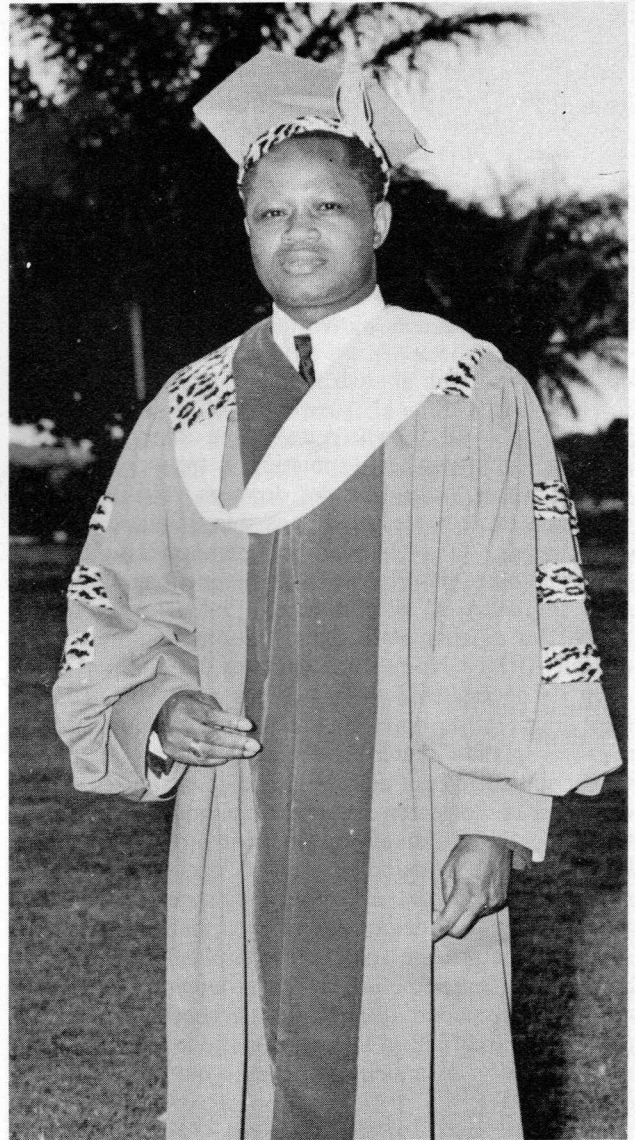
(3) Presses universitaires du Zaïre, Kinshasa, 1974.

Le président Edgar Faure a un peu surpris lorsque, prenant la parole pour vous féliciter, il vous a appelé « Monseigneur de Kinshasa », usant ainsi de cette belle et vieille expression de déférence, toute chargée d'histoire, mais aussi lourde de significations politiques. Il est vrai que vous êtes à la fois Évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Kinshasa et recteur d'une université laïque, l'Université nationale du Zaïre. A 44 ans, vous venez d'être fait Docteur Honoris Causa de l'Université de Strasbourg. Cet honneur reconnaît des mérites que votre vie, votre engagement et vos travaux justifient. J'aimerais connaître votre sentiment après ce « sacre » de Strasbourg organisé à la clôture de la deuxième Rencontre mondiale des départements d'études françaises. Un moment, on a paru oublier les études françaises pour célébrer le savant, l'administrateur et l'homme d'église que vous êtes.

J'ai été également frappé par la vieille expression utilisée en la circonstance par le Président Faure, expression solennelle par laquelle on désignait autrefois l'Évêque d'un lieu : « monseigneur de... ».

Sur ce que furent mes sentiments lors de la cérémonie de collation du doctorat Honoris Causa, je me suis exprimé dans mon discours de réception : émotion pour un honneur académique si élevé et si envié, conféré par une université célèbre, de renommée historique, réputée de tradition scientifique sérieuse et rigoureuse ; satisfaction de voir reconnaître par l'Université occidentale la valeur académique et les efforts valables de la recherche scientifique qui se concrétisent et se développent en ce moment en Afrique, et singulièrement dans mon pays, le Zaïre. J'ai aussi exprimé à cette occasion le sentiment que la collation du grade doctoral par l'université de Strasbourg constituait pour moi un encouragement, une incitation à poursuivre les efforts de recherche et de pensée, plus que je n'ai pu encore le faire jusqu'à présent, à travers les différentes obligations qui me sollicitent. L'engagement ecclésial et l'engagement, pour moi, non seulement ils ne sont pas incompatibles, mais ils doivent s'accorder. Jeune séminariste au Grand Séminaire, le directeur nous avait demandé un jour ce à quoi nous aspirions le plus pour l'accomplissement de notre vie. Je me rappelle avoir répondu pour ma part : à la Sainteté en même temps qu'à la Science. Deux grandes réalités ardues à atteindre, mais que nous devons nous efforcer d'approcher et de faire chaque jour...

Comme je l'ai dit, ce fut une heureuse coïncidence que la cérémonie de Strasbourg ait coïncidé avec la clôture du Colloque sur les **Études françaises dans le monde**.



Ma démarche de formation, humaniste et scientifique, s'étant accomplie jusqu'à son stade actuel par et à travers la langue française, sa culture propre et celle, plus universelle, qu'elle permet de connaître et d'assimiler, la cérémonie qui se déroulait était une illustration des valeurs de la langue et de la culture française en rapport avec la rencontre, et le dialogue avec les valeurs de cultures qui lui sont différentes, et même assez éloignées.

Vous êtes fantastique : Docteur en Théologie à 29 ans avec une thèse remarquable sur le théologien espagnol Melchior Cano, vous obtenez, trois ans plus tard, votre Maîtrise en Théologie, titre prestigieux qui, comme l'a souligné le vice-président Braun dans votre éloge, est le plus élevé qu'accorde la Faculté de Théologie de l'Université catholique de Louvain. De retour en Afrique, après une année d'enseignement, vous devenez vice-recteur de l'Université Lovanium de Kinshasa ; une année plus tard, en 1967, vous êtes recteur de cette Université catholique. Lorsque, sur

décision politique, intervient en 1971, le regroupement de toutes les universités du Zaïre en une même université étatique, vous vous retrouvez, vous, évêque catholique, à la tête de cette institution officielle de l'État qui, par sa taille, ses problèmes et le pouvoir qu'elle implique, est sans pareille en Afrique Noire. De plus, vous avez de grandes responsabilités scientifiques et d'importantes obligations ecclésiales tant sur le plan national qu'international. Malgré vos multiples charges dont chacune suffirait à occuper un homme, vous continuez vos travaux de théologien.

Comme je l'ai dit, je tiens, à travers de nombreuses obligations, à m'organiser de manière à trouver du temps pour chercher, assembler des données, réfléchir et publier dans toute la mesure du possible. Je me sens mobilisé à cela, la recherche me paraissant une obligation de notre nature d'homme à laquelle nous devons nous soumettre. C'est comme une valeur qui nous dépasse. Par ailleurs, dans des situations comme les nôtres en Afrique Noire nous sommes étreints par beaucoup de nécessités à la fois. Nous avons beaucoup à faire pour réaliser notre plein et total développement sur tous les plans : matériel, social, économique, politique et spirituel. Tout cela demande des analyses en vue d'éclairer et d'orienter une action méthodique, systématique, continue, laquelle seule peut être efficace. Or, l'analyse et la réflexion ne peuvent découler que de la recherche incessante. Et enfin, je suis personnellement amené à apporter des contributions, pour répondre aux sollicitations qui me sont faites de plusieurs côtés, requérant ma participation à des groupes d'études, des commissions scientifiques, des conférences. C'est dur de répondre à tout cela à la fois, mais je le prend comme une obligation à laquelle je ne puis me dérober.

Oui, ce que vous me dites là me fait penser à ce que vous écrivez dans votre « Itinéraire spirituel » : « Bien souvent, j'expérimente ce que disait le Saint Curé d'Ars Vianney certains soirs de dépression : « je me sens plus fatigué de ce que je n'ai pas pu faire que de ce que j'ai pu faire ».

Mais, revenons à nos travaux : il me semble que vous dérangez beaucoup de monde avec votre « théologie africaine ». C'est peut-être parce que le concept lui-même est délicat, et la réalité encore difficile à cerner, malgré les implications ou les ouvertures de certains travaux proches des vôtres : je pense à ceux de M. de Certeau, sur l'union et sur la différence, à ceux de M. Gritti sur la relativité historique des expressions de la Foi, et particulièrement à cette thèse remarquable d'un de vos disciples, l'Abbé Bimwenyi, qui pose la question du fondement épistémologique d'un discours théologique négro-africain. En tout cas, à propos de votre entreprise, on a pu se demander si la pensée pouvait précéder l'action. Bien sûr, c'est très scolastique. Mais, on vous a dit aussi que le plus important était de faire d'abord de la théologie ; que la spécificité, le caractère africain du discours

viendraient d'eux-mêmes. Vous avez répondu en précisant plus nettement encore le propos d'une théologie africaine.

Vous avez bien raison de poser le problème du rapport entre « pensée » et « action ». En réalité, l'être, et par conséquent la vie, et l'action qui le réalise précèdent « ontologiquement » la pensée. Mais celle-ci à son tour est impliquée dans la « forme » de l'être qui lui donne le caractère de cognoscibilité et d'acceptabilité logique. En fait, les deux sont corrélatives et se conditionnent. En vie spirituelle, et surtout vécue communautairement comme dans l'Église, « vie » et « doctrine » se conditionnent et agissent l'une sur l'autre.

Jusqu'à présent, le « **Propos de la théologie africaine** » est largement de principe. Sur le plan vital, des problèmes concrets sont perçus et ressentis spécifiquement par les communautés chrétiennes africaines. La théologie africaine se réalisera effectivement en essayant radicalement de donner réponse aux problèmes posés par les principes de la culture africaine, l'évolution des sociétés africaine avec les nombreuses questions de vie spirituelle et d'éthique qui ne manquent pas de se poser. Il est significatif à ce propos de noter que le thème retenu pour la prochaine réunion des théologiens du tiers monde qui se tiendra en décembre 1977 à Accra au Ghana est : **L'engagement des chrétiens dans l'Afrique d'aujourd'hui : Tâches pour la théologie de demain.**

Aujourd'hui, étant donné le niveau de la conscience des différences culturelles, la spécificité des cultures ne s'élabore pas sur une longue période, et comme spontanément. On connaît les conditions de la spécificité ; celle-ci d'ailleurs reposant sur l'unité fondamentale de la nature humaine. La question est de déterminer le cadre du développement de la spécificité pour qu'elle enrichisse la réalisation totale des virtualités que la nature a déposée dans l'humanité, diversifiée dans son existence historique et spatiale.

Vous êtes professeur de théologie fondamentale à la Faculté de théologie catholique de Kinshasa. Par tempérament et par option, dites-vous, vous êtes préoccupé par des questions de fondement. Pour quelle espérance ? Et que voulez-vous exactement faire entendre ?

Je veux dire par là que je suis à tout moment préoccupé par la « justification ». Dans le domaine de l'agir, tout doit être fondé, et cette exigence s'impose surtout lorsque par ailleurs l'on accepte la loi de l'évolution des choses, des institutions, des idées, des mœurs. Pour ne pas errer, faire fausse route, agir par simple entraînement ou conditionnement, il s'impose de réfléchir au fondement des appréciations et des attitudes. Et je tiens, pour ma part, à procéder méthodiquement dans cette recherche des fondements, en vue de proposer des actions et des attitudes elles-mêmes fondées, et bien justifiées, au regard de l'intelligence et des fins que l'homme doit poursuivre.

Toute recherche sur l'expression de la Foi ou même de l'Intelligence débouche fatalement sur une interrogation sur la langue qui en est le véhicule par excellence. En faisant votre éloge, M. Braun a loué chez vous l'exigence de conciliation des langues différentes et l'équilibre de la collaboration des langues africaines et de la langue française.

Par le fait de l'histoire, le français est devenu dans un pays comme le Zaïre, où il est langue officielle, le véhicule des connaissances, le moyen de communication culturelle. Une pensée africaine, la culture africaine, peuvent s'exprimer de manière suffisante dans et par la langue française. Mais lorsque l'on veut préciser davantage, cerner intégralement, exprimer adéquatement les nuances et les infléchissements de la culture et de l'expérience africaine, les langues natives africaines s'avèrent alors les plus adéquates.

La recherche théologique africaine se fait valablement en français. Mais le recours aux expressions africaines de l'expérience spirituelle est indispensable dès lors que l'on veut traiter radicalement les problèmes posés au niveau le plus profond de l'expérience africaine.

Votre Doctorat Honoris Causa est un grand moment dans votre vie d'homme de science; mais aussi d'administrateur et d'homme d'Eglise. Pensez-vous qu'il marquera vos travaux en cours, orientera vos projets ?

Je l'ai dit, le Doctorat qui m'a été conféré par l'Université de Strasbourg est une nouvelle et puissante incitation à poursuivre la recherche. Il m'a en particulier montré une fois de plus que l'humanité est une dans la diversité de ses réalisations culturelles et nationales. Que des savants non africains aient pu trouver intérêt à des recherches africaines, surtout dans le domaine des sciences de l'homme, des sciences de la culture, confirme que les hommes se rencontrent et se comprennent, dès lors qu'ils font l'effort de connaissance et d'explicitation. Ceci ne peut être qu'un encouragement à poursuivre fermement la recherche, ceci se trouvant être aussi l'un des moyens les plus sûrs de contribuer à l'édification du monde d'aujourd'hui, de demain, et de ses valeurs.

Propos recueillis
par V.Y. Mudimbé.

A propos du cyondo

Nous publions ci-après la lettre d'un de nos lecteurs :

Je viens de lire avec intérêt l'article « La voix du cyondo » écrit par Mme C. Faik-Nzuji Madiya (Recherche : Pédagogie et culture, mai 1977). Je voudrais féliciter l'auteur de son article dans lequel nous pouvons trouver beaucoup d'informations concernant la transmission des messages au moyen du tambour à fente cylindrique le cyondo.

Néanmoins je me permets de faire quelques réflexions sur l'article en question. D'abord l'auteur mentionne que le cyondo est un instrument des Luba-Kasayi, elle aurait dû compléter l'information en disant qu'une autre partie des Luba habite le Shaba et, connaissent le même instrument sous le nom de **kyondo**. Ceci permettrait de voir de façon plus précise la situation ethnique de l'instrument.

Une deuxième remarque concerne les transcriptions des messages. L'auteur transcrit les messages en Luba-Kasaayi en indiquant les tons hauts du langage tambouriné et, y ajoute une traduction en français. A notre avis il serait très utile pour l'étude de ces messages, de comparer le

langage tambouriné avec le langage parlé. A ce propos l'auteur pourrait donner une deuxième transcription linguistique en indiquant les tons hauts, bas montants et descendants du langage parlé. Cette comparaison donnerait certainement une idée des différences et des parallèles qui existent sur le plan de la relation de tonalité dans lesdits langages. A partir de cette double transcription, il serait possible de déduire certains systèmes du langage tambouriné.

Nous espérons que l'auteur profitera de l'une de ces prochaines missions, pour noter la tonalité parlée ce qui mettrait encore plus en valeur son intéressant article.

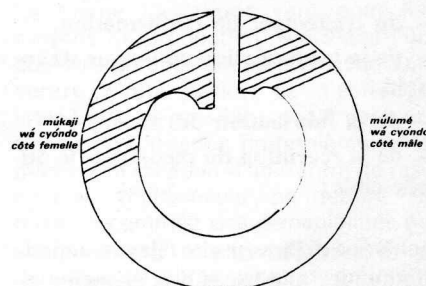
Jos Gansemans

Département d'ethnomusicologie,
Musée Royal de l'Afrique centrale,
Tervuren - Belgique.

erratum n° 29-30

Article de C. Faik-Nzuji
et Katende Cyovo

- Les photos parues dans l'article ont été fournies par le R.P. Raphaël Vandermalière.
- Fig. 1, page 20 : dessin inversé, le lire comme celui ci-contre.



- Fig. 3, page 20 (légende), lire : **nsambi, tambour à deux peaux.**
- Photo 3, page 21 (légende), lire : à gauche, **Msambi, tambour à deux peaux**; à droite, **Mudimba, tambour à fente trapézoïdal.**
- Le terme **cyondo** est souvent traduit par « **tambour à fente cylindrique** » puisque le terme « **tambour de bois** » peut s'appliquer à tous les tambours à fente.

L'article sur le colloque de Lagos, janvier-février 1976, nous étant parvenu au moment où la revue était sous presse, sera publié dans notre prochain numéro.